

SYSTEME LAITIER BIO EN RHONE-ALPES ZONE DE MONTAGNE (1000 M D'ALT.) HERBE ET CEREALES AVEC SECHAGE EN GRANGE

« *Herbager économe et autonome bien maîtrisé* »
GAEC DE LA DAILLE à Lans en Vercors (38)



Le milieu pédoclimatique

Plateau de montagne à 1000 m d'altitude, dans les Préalpes, sur sous-sol calcaire.

Les sols sont superficiels, mais la forte pluviométrie (1000mm par an) permet une bonne pousse de l'herbe durant l'été.



La structure de l'exploitation

Le GAEC créé en 1998 compte deux associés tiers. Il est issu de l'association de deux exploitations. Les animaux ont été regroupés sur un seul site. Un bâtiment à logettes sur caillebotis, très fonctionnel, a été construit pour les vaches laitières ; celui des génisses a été réaménagé. Une installation de séchage en grange permet de stocker 1700 m³ de foin.



La SAU de l'exploitation est de 87,5 ha. Bien que 80% de la surface soit labourable, seulement un quart est assolée en céréales et prairies temporaires, à cause de l'obligation de maintien des surfaces en prairies permanentes.



Le troupeau compte une cinquantaine de laitières montbéliardes et une quarantaine de génisses. La production laitière annuelle est de 245 000 litres (soit 3120 litres/ha SFP) pour un quota de 310 000 litres. Le niveau moyen de production des vaches est de 5000 litres de lait par an.

L'exploitation est certifiée bio depuis le 01/05/2011.



La conversion à l'agriculture biologique

La demande de lait bio par la laiterie a été le déclencheur. La conversion à l'agriculture biologique correspond aussi à une volonté de mieux valoriser le lait pour dégager du revenu supplémentaire sans développer la dimension de l'exploitation.

Lors de la conversion, la culture de la betterave a été arrêtée et l'éleveur a suivi des stages sur l'alimentation : ceux-ci ont permis de corriger des erreurs d'alimentation. Ainsi, les problèmes sanitaires (notamment au niveau des pieds) ont diminué et la production laitière a été maintenue.



Les objectifs des éleveurs

Leur priorité est la maîtrise des charges à tous les niveaux, plutôt que le développement de la production :

- Produire le lait permis par les ressources fourragères de l'exploitation, sans avoir recours à des achats à l'extérieur, quitte à ne pas atteindre le quota.
- Valoriser au maximum les pâtures.
- Etre autonome en céréales.
- Raisonner les investissements : une grande partie du matériel en CUMA ; pas de mur pour le séchage en grange.

Les atouts de l'exploitation

- Grande surface disponible autour de l'exploitation pour le pâturage des vaches de début avril à fin novembre.
- Bâtiments fonctionnels.
- Le séchage en grange sécurise la récolte des foins et permet d'obtenir du fourrage de qualité.
- Bonne maîtrise technico-économique de l'exploitation.

Les contraintes de l'exploitation

- Le pâturage d'été est dépendant de la pluviométrie estivale
- La contrainte administrative du maintien des surfaces en prairies permanentes ne permet pas de développer la culture de céréales ou d'intensifier les prairies par l'implantation de prairies temporaires.

L'assolement

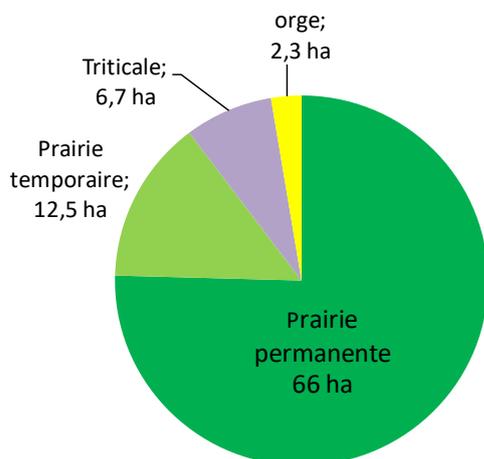
SAU : 87,5 ha

Céréales : 9 ha (6,7 ha de triticale et 2,3 ha d'orge)

SFP : 78,5 ha dont 76 ha de prairies permanentes
12,5 ha de prairies temporaires

Le rendement moyen des céréales est de 45 q/ha

La rotation s'établit sur 5 ans, avec deux ans de céréales et trois ans de prairies. Les éleveurs se sont équipés d'un déchaumeur, acheté en CUMA, pour supprimer les labours.



Les prairies temporaires sont des prairies multi-espèces à base de luzerne. Pour intensifier la production fourragère, les éleveurs rénovent depuis quelques années les prairies permanentes par des sur-semis, combinés à un travail superficiel du sol.

Récoltes de fourrages en 2012

	Surface (ha)	Rendement (t MS/ha)
Foin de 1e coupe (ventilé)	37	3,7
Enrubannage de 2 ^e coupe	13,5	3

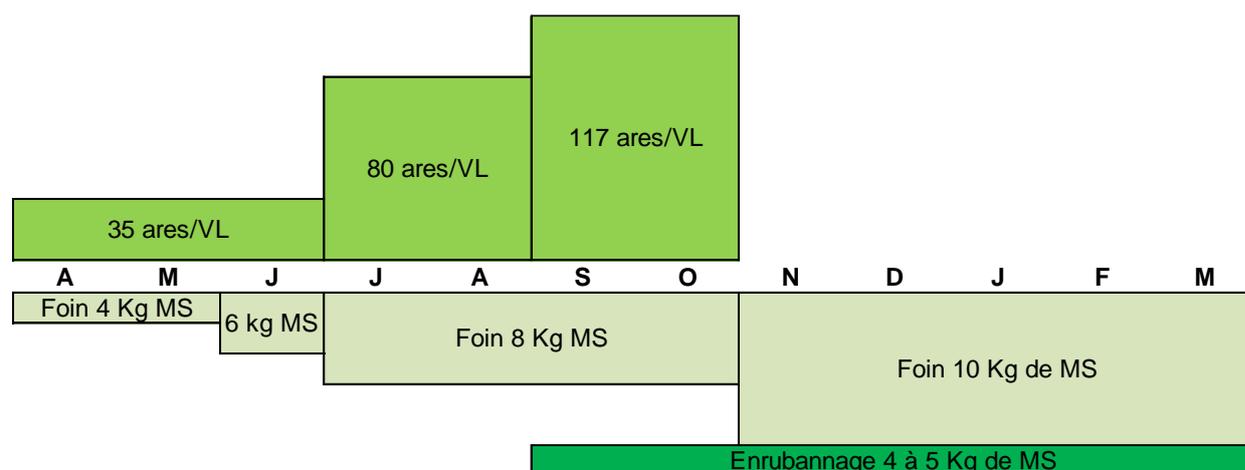
La première coupe d'herbe est récoltée en foin ventilé (par réchauffage de l'air sous toiture). La capacité de stockage du foin vrac est de 1700 m³, ce qui ne permet de stocker que la première coupe. Du fait de l'absence de bâtiment pour stocker du foin en bottes rondes, les secondes et troisièmes coupes sont enrubannées.

L'alimentation des vaches laitières basée sur le pâturage

La mise à l'herbe est précoce (au 1^{er} avril) et dure jusqu'à fin octobre. Les vaches pâturent la journée et sont alimentées la nuit en foin et céréales dans la stabulation. En septembre et octobre, la ration complémentaire distribuée à l'auge est proche de la ration hivernale : les vaches disposent d'enrubannage en complément du foin.

Au printemps, les vaches disposent de 17 ha (soit 34 ares/VL). En fin de printemps-début d'été, s'ajoutent les surfaces fauchées en première coupe (19ha) : la surface disponible passe à 80 ares par vache.

En hiver, les vaches sont nourries au foin complété par de la luzerne déshydratée et des céréales.


Les performances du troupeau stables

Il est composé d'une cinquantaine de vaches laitières Montbéliardes. Une quinzaine de génisses sont élevées chaque année pour le renouvellement. Elles vêlent en moyenne à 35 mois. L'intervalle entre 2 vêlages est de 409 jours.

Evolution des résultats du troupeau laitier (données BTTL)

	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12
Nombre moyen de vaches présentes	47,6	47,2	50,6	50,2	48,2
% de vaches toujours présentes	66,1	80,4	71,4	70	84,9
Lait produit par vache (en kg)	5 112	4 863	5 158	5 427	4 940
Taux Butyreux (en g / kg)	37,4	39,7	38,6	37	39,6
Taux Protéique (en g / kg)	33,1	33,4	32,5	31,9	33,1
Leucocytes (en milliers)	376	358	263	303	197

Des coûts alimentaires maîtrisés

Les vaches consomment 1280 kg d'aliments concentrés par an (soit 250 grammes/litre) dont 392 kg de luzerne déshydratée achetée pour combler le déficit de fourrage.

Sans la luzerne cela fait 171 gr par litre de lait pour un coût de 46,7 €/T de lait.

L'alimentation des génisses

Les veaux sont élevés au lait fermenté. Cette technique facile à mettre en œuvre donne de bons résultats. En début de campagne de vêlages, une cuve de lait fermée est mise à fermenter par addition de ferments du commerce (kéfir). Après 3 jours de fermentation à 20°C, le lait est prêt à être distribué aux veaux. Chaque jour il est possible de prélever jusqu'à un tiers de la cuve et de le remplacer par du lait de la traite du jour. Le mélange doit ensuite être maintenu entre 5 et 30°C. Cette technique permet de gagner du temps pour la distribution du lait aux veaux et permet à l'éleveur de s'affranchir d'une température de buvée précise.

A l'âge de quelques semaines, les génisses disposent de foin à volonté et d'un kilo de céréales. Elles sont logées dans un igloo à l'extérieur jusqu'à leur mise à l'herbe, à partir de 6 mois.

D'excellents résultats économiques

En 2012, le prix du lait est de 437 €/1000 litres. Le produit brut s'élève à 177 500 €. L'efficacité économique est excellente (EBE/PB = 50%). La bonne gestion des investissements permet de garder les annuités à un niveau raisonnable de 12 527 €.



POUR EN SAVOIR PLUS...

Patrick PELLEGRIN
Isère Conseil Elevage
Tél : 06 71 00 37 18
patrick.pellegrin@isere-contrôle-laitier.fr

Audrey BERNAT
Chambre d'Agriculture de l'Ain
Tél : 04 74 45 36 13
a.bernat@ain.chambagri.fr

Véronique BOUCHARD
Chambre d'Agriculture du Rhône
Tél : 04 78 19 61 68
veronique.bouchard@rhône.chambagri.fr

Pauline CASTILLON
Drôme Conseil Elevage
Tél : 06 25 41 19 58
paulinecastillon@drome-contrôle-laitier.fr

Jean-Louis LAPOUTE
Chambre d'Agriculture de la Loire
Tél : 04 77 91 43 05
jean-louis.lapoute@loire.chambagri.fr

Nathalie SABATTE
Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc
Tél : 04 50 88 18 09
nathalie.sabatte@savoie.chambagri.fr

Monique LAURENT
Institut de l'Elevage
Tél : 04 72 72 49 44
monique.laurent@idele.fr

LES RESEAUX D'ELEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a reçu l'appui financier de la Région Rhône-Alpes

